

FORMULAIRE CULTURE ACTIONS ET VIE DE CAMPUS

Rappel : Les projets financés via la Commission de vie étudiante et de campus ont vocation à mettre en œuvre, sur la base d'une programmation annuelle de site, des actions concrètes et novatrices dans les domaines de la vie étudiante tels que définis par l'article L 841-5 du code de l'éducation.

INTITULE DU PROJET PRESENTE :

TYOLOGIE D'ACTIONS

- Activités / Evènements / Manifestations
- Equipement mobilier / immobilier
- Autres :

DOMAINE(S) RATTACHE(S)

- Sport
- Culture
- Santé
- Accueil
- Social

PORTEURS/PORTEUSES DU PROJET

- Etudiant(s) *lieu d'étude :*
- Association *(Nom et prénom du président de l'association, adresse du siège, N° de SIRET ou d'identification)*

PERSONNE RÉFÉRENTE

Nom / Prénom :

Qualité / fonction :

Adresse mail (✉) :

Téléphone (☎) :

CARACTERISTIQUES DU PROJET

Descriptif de l'action : *(public visé, nombre d'étudiants de l'académie touchés, lieux, date)*

Objectif(s) poursuivi(s) :

Coût de l'opération - en € - TTC :

¹ Achat de matériel ou dépenses en immobilisation > 800 HT (valeur unitaire de l'actif). Attention, les dépenses de fonctionnement ou d'investissement d'une association ne sont pas acceptées dans le cadre de la présente procédure.

IMPORTANT Date de mise en œuvre souhaitée :

PARTENARIAT

Projet mené en partenariat (*association, établissement, collectivité...*)

Oui Non

Si oui indiquer le(s) nom(s) du/des partenaire(s) :

CADRE RESERVÉ A L'ADMINISTRATION

Date de dépôt de la demande :

Site d'implantation CROUS :

Cergy-Pontoise

Nanterre

Versailles Saint Quentin

Paris-Saclay

Hauts-de-Bièvres

Evry

Catégorie « CVEC » de l'établissement cible :

établissement affectataire / établissement non affectataire / autres

Commentaire :

Date de la commission :

Décision de financement : accordée / non accordée

Motif de refus le cas échéant :

VISA du / de la Président(e) de commission :